



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecins

Question écrite n° 55875

Texte de la question

M. Jean-Marc Chavanne souhaite attirer l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur l'attitude des médecins face aux malades sous protection de la couverture maladie universelle. En effet, de nombreuses associations aidant les personnes en difficulté ont pu constater que les personnes couvertes par la CMU, bien qu'ayant pris rendez-vous au préalable, doivent souvent attendre des heures avant d'être reçues par les médecins. Il semblerait que certains d'entre eux considèrent que ces personnes parfois avec des enfants en bas âge ne sont pas prioritaires par rapport aux autres malades. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer si des mesures d'information et de communication auprès des médecins ont accompagné la mise en place de la CMU et, dans le cas contraire, les mesures qu'elle envisage de prendre afin de remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Chavanne](#)

Circonscription : Haute-Savoie (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55875

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2000, page 7295